

# ***La chronique ovine***

## **Prévenir la pasteurellose**

Les pasteurelles sont à l'origine d'une infection contagieuse de l'appareil respiratoire de l'agneau. Cette maladie bactérienne entraîne mortalités et baisses de croissance. Pour se développer, la pasteurellose a besoin de la combinaison de trois éléments : une des bactéries responsables, un agent appelé « initiateur » (des mycoplasmes par exemple) et un facteur favorisant qui est lié aux conditions de logement des agneaux. Les recommandations en termes de densité sont importantes à respecter. Vous les trouverez sur la page WEB Equiplnnovin. Un diagnostic d'ambiance permet de vérifier le bon fonctionnement de la ventilation et l'absence de courant d'air. Comptez environ 500 € (chambre d'agriculture, GDS...).

### **Comptez 1 € la dose de vaccin**

La vaccination des mères puis de leurs agneaux est une solution préventive à condition que le vaccin contienne les bonnes valences de protection contre la bactérie responsable dans l'élevage. Le coût est d'environ 1 € la dose sachant que deux injections sont nécessaires chez les brebis et les agneaux. Il est également possible d'avoir recours à un auto-vaccin. La bactérie est alors identifiée par le laboratoire sur les agneaux du troupeau afin de produire un vaccin. Comptez alors 4 € la dose. Renseignez-vous auprès de votre vétérinaire. Pour en savoir plus, la lettre technique des éleveurs ovins n°55 et le replay du webinaire sont à votre disposition sur [ciirpo.idele.fr](http://ciirpo.idele.fr).



*Photo 39-23 : Le soin aux agneaux malades consiste en l'administration d'un antibiotique associé à un anti-inflammatoire, délivrés sur ordonnance.  
CP : CIIRPO*

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIIRPO)

*Les activités du CIIRPO sont financées par l'Union Européenne et les conseils régionaux Nouvelle-Aquitaine et Région Centre-Val de Loire*